

# ADHÉSION AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

**Si vous ne vous sentez pas en accord avec les éléments du règlement intérieur, il est préférable de ne pas inscrire votre enfant dans une des structures de l'ensemble scolaire Saint- Louis, car ces éléments ne sont pas négociables.**

Règlement intérieur à télécharger sur notre site internet : [www.saintlouis-carcassonne.eu](http://www.saintlouis-carcassonne.eu)

La volonté d'inscription sera confirmée par la signature obligatoire du ou des représentants légaux et de l'élève.

Ce règlement intérieur ne mentionne pas les obligations liées à la législation française en vigueur et qui s'appliquent de droit.

Enfin, il ne prétend pas à l'exhaustivité et est, de ce fait, susceptible d'évolutions à tout moment.

**Par ma signature, je reconnais avoir lu et accepté dans son intégralité le règlement intérieur de l'ensemble scolaire Saint louis**

**En cas de séparation de corps, de divorce, j'atteste que l'autre parent a été consulté et ne s'oppose pas à l'inscription de l'élève**

**M<sup>me</sup>, M :** .....

**Représentant(s) légal(aux) de l'élève**

**Fait à :** .....

**le :** ..... / ..... / .....

**Signature du(des) représentant(s)  
légal(aux) ne s'oppose pas à l'inscription de l'élève**

**L'élève :** .....

**En classe de :** .....

**Fait à :** .....

**le :** ..... / ..... / .....

**Signature de l'élève**